



LE SYNDICALISTE MILITANT FO

N°9 CIRCULAIRE INDUSTRIES TEXTILES Le 16 mars 2015

NEGOCIATION SALAIRES 2015

De qui se moque-t-on ?

Eternel couplet d'année en année entamé en début de séance par la Chambre Patronale dès l'instant où l'on évoque la revalorisation des salaires conventionnels, les entreprises vont mal.

L'industrie textile a perdu 30% de son activité dû aux délocalisations vers des pays à faible coût de main d'œuvre (à qui la faute et dans quel intérêt si ce n'est qu'enrichir un peu plus les actionnaires de dividendes).

Les prix des matières premières sont en hausse, notamment les prix des colorants qui selon le patronat, s'affolent.

Face à ces propos, et "presque" la larme à l'œil, **FORCE-OUVRIERE** revendique légitimement une hausse des salaires minima de 2,5% sur l'ensemble de la grille, tenant compte d'une année 2014 vide d'intérêts en terme d'augmentation salariale de même que de la hausse du SMIC en janvier de cette année de plus 0,8%.

Nous leur rappelons également au passage du nombre croissant d'aides publiques dont ils bénéficient d'année en année comme le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi), le pacte de responsabilité et bien d'autres encore, dont les salariés ne bénéficient jamais tant en terme d'augmentations de salaires que de créations d'emplois. Ces derniers devant exécuter un maximum de tâches dans le cadre d'une employabilité et d'une polyvalence qui atteignent des sommets.



En réponse à nos propositions et malgré nos nombreuses remarques argumentées, une et une seule proposition nous est faite : 0,5% d'augmentation sur l'ensemble de la grille. A prendre ou à laisser. Pas même le SMIC. Honteux et purement scandaleux vis à vis des salariés de la branche qui ne cessent de redoubler d'efforts pour préserver leur outil de travail.

Après une suspension de séance à l'initiative des syndicats et devant de telles propositions que nous qualifions d'indécentes, l'ensemble des Organisations Syndicales a décidé unanimement de saisir le Ministère du Travail, afin de mettre en place une "CMP" (Commission Mixte Paritaire), qui arbitrera dorénavant les débats entre interlocuteurs sociaux et patronat.

*La grille salariale actuelle qui comprend pas moins de 225 K, sera mise en ligne sur le site internet de notre fédération dès l'instant où celle-ci nous sera transmise par le patronat des Industries Textiles.

Affaire à suivre.....

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE C.G.T.F.O.

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>